

Département  
de la Moselle

Arrondissement  
de Forbach

Nombre de conseillers

élus :  
23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

17

COMMUNE de VALMONT

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 mai 2016 à 19h30 - Convocation du 12 mai 2016

Sous la présidence de M. Salvatore COSCARELLA, Maire de VALMONT

**Présents :** M BADER - Mme BURTART - M. COSCARELLA - Mme DAMM - Mme KELLER - Mme KLUCZYK - Mme MASSING - M. MULLER - M MUNCH - M. PERON - Mme PINCEMAILLE - Mme RINOLDO - Mme ROMMING - M THIL - Mme TOURDOT - M TOURSCHER - Mme WINTER

**Absents :** M ARMATO - M.BAUMANN - M. CAVALIERE - M. FREY - M. GODFRIN - Mme HENRIOT

**Procurations :** W. CAVALIERE procuration à S.COSCARELLA - C. FREY procuration à D. BADER - JM. GODFRIN procuration à M. J. MUNCH - C. HENRIOT procuration à F. MULLER

**Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. TOURSCHER est nommé secrétaire de séance, Mme ZIMNY Christine étant auxiliaire du secrétaire.

### Point N°1 : Tarifs des droits de place

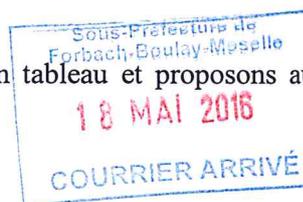
Rapporteur : Monsieur Muller



- VU le Code Général des Collectivités Territoriale, et notamment ses articles L.2121-29, L.2212-1, L.2212-2 et L.2224-18,

Faisant suite à la délibération n°21 du 26/04/2016, il est proposé d'adopter une tarification différenciée selon le type d'occupation de la voie publique.

Dans ce contexte, nous avons synthétisé le tout sous forme d'un tableau et proposons au conseil municipal les tarifs ci-après :



### **Droits de place**

Vente ambulante	L'emplacement par mois	15,00 €
Occupation régulière		
Vente ambulante	Par jour et par ml	2,00 €
Occupation occasionnelle		
Vente ambulante lors de festivités	Par ml stand fixe	4,00 €
Terrasse de café, étalages, devantures de magasin	occupation + 3 mois, le m <sup>2</sup> par an occupation - 3 mois, le m <sup>2</sup> par mois	20,00 € 5,00 €
Cirque	Par jour de présence	100,00 €
Cirque de plein air/marionnettes	Par jour de présence	50,00 €
Véhicule aménagé « pizzas », « Sandwiches », « plats à emporter » etc...	Par jour	5,00 €
Vente ou livraison outillage	Par jour	50,00 €
Pose d'échafaudage-de ponts volants	Par jour et par ml	1,00 €
Entrepôt sur le sol : matériaux/bennes	Par jour et par m <sup>2</sup>	2,00 €
Pose d'étais ou d'étrésillons sans mise en place d'échafaudage	L'unité par jour	3,00 €
Emplacement camion de déménagement	Par jour et par ml	2,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les tarifs ci-dessus énoncés, étant précisé que les tarifs précités seront appliqués à compter du 1er juin 2016.

---

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Valmont, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme :

Valmont, le 18 mai 2016

Le Maire

Salvatore COSCARELLA



A handwritten signature in blue ink, written over the seal. The signature is stylized and appears to be 'S. Coscarella'.